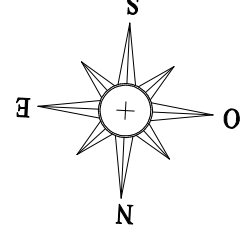
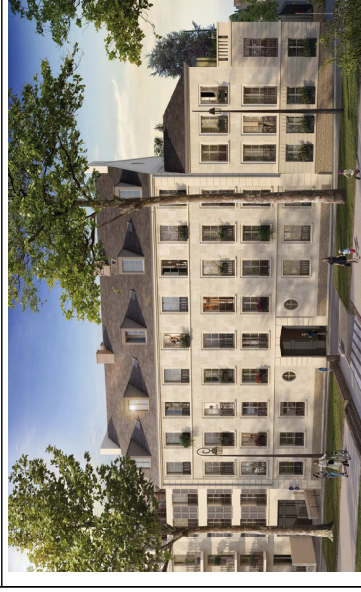


PLAN DE MASSE



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées des faux-plafond, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.